

Projet de loi travail II

Une note blanche
pour un scénario noir !

Signez la pétition
pour la défense du Statut national des IEG

https://www.petitions24.net/defense_statut_ieg

Dans une note des employeurs transmise aux organisations syndicales, ces derniers clament le souhait de conserver le cadre statutaire de branche. Or, ils proposent que le projet de loi travail II vise expressément les IEG au motif d'un mouvement de modernisation.

C'est donc admettre que, contrairement à ce que véhicule la CFDT, les IEG ne sont pas dans le champ d'application de la future loi. C'est bien, comme FO l'a dénoncé, une **demande des employeurs de voir les IEG être inclus dans cette loi.**

Sous prétexte de développer la négociation d'entreprise, les employeurs veulent tout simplement mettre fin au principe de faveur, c'est-à-dire **permettre à un accord d'entreprise voire de branche de déroger en moins favorable au statut et aux Pers !**

Et pour y parvenir, les employeurs ne lésinent pas.

Ils veulent supprimer les dispositions propres aux entreprises publiques à statut (Code du travail) ou à celles propres à la branche des IEG (Code de l'énergie).

Ces textes sont un atout pour résister face aux pressions des employeurs. Ils permettent la négociation collective, mais uniquement pour améliorer les garanties statutaires. Ce que veulent les employeurs, c'est l'inverse, **permettre de négocier des dispositions moins favorables que le statut et les Pers** et ceci dans chaque entreprise.

BREF, LA FIN DU STATUT NATIONAL !

On comprend mieux pourquoi les employeurs n'ont même pas eu le courage de mettre leur logo et ont envoyé une « note blanche »...